

Centre de Loisirs Le Mascaret

Vacances d'automne



Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs est ouvert de 9 h à 17 h.
Un service de garderie est proposé de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.

Inscriptions des enfants

Pour toute nouvelle inscription :

- Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site

www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html

- à la mairie de Beautiran

aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi) et jusqu'à 19 h le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie. Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

Pour les enfants déjà inscrits :

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie.

Comment joindre le centre de loisirs Le Mascaret ?

Par téléphone : **06.35.17.03.59 (Christophe Léon)**

Par courriel : **alsh@mairie-beautiran.fr**

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués ci-dessus.

Durant les vacances :

Les directeurs des centres de loisirs sont joignables :

- A la Plaine des Sports pour les grands : **07.60.96.52.88 (Théo Lagarde /Magali joubert)**
- A l'école d'Ayguemorte-les-Graves : **06.35.86.38.37 (Marjorie Thomas)**

Chez les lutins...

Les enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis l'école d'Ayguemorte-les-Graves.

Lundi 24 octobre :
Activités manuelles & sportives

Mardi 25 octobre :
Journée Jeux en tout genre

Mercredi 26 octobre
Activités manuelles & sportives

Jeudi 27 octobre
KID PARC

Vendredi 28 octobre
Journée Halloween chez les grands

Lundi 31 octobre :
Journée chez les grands

Mardi 1 novembre :
FERIE

Mercredi 2 novembre
Activités manuelles & sportives

Jeudi 3 novembre
Bowling

Vendredi 4 novembre
Activités manuelles & sportives

Soirée jeux de société au Point jeunes
le 4 novembre à partir de 20h00

Pour les journées au centre de loisirs :

Prévoir un sac à dos avec rechange et gourde.

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 06 35.86.38.37

:

Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant :

Alsh 3/6 ans

Prénom de l'enfant :

24/10 25/10 26/10 27/10 28/10

31/10 2/11 3/11 4/11

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Signature :

Chez les grands

les 6/9 ans

Lundi 24 octobre :
Activités manuelles & sportives

Mardi 25 octobre :
Tournoi Jeux en bois

Mercredi 26 octobre
Activités manuelles & sportives

Jeudi 27 octobre
Bowling

Vendredi 28 octobre
Journée Halloween

Lundi 31 octobre :
Activités manuelles & sportives

Mardi 1 novembre :
FERIE

Mercredi 2 novembre
Activités manuelles & sportives

Jeudi 3 novembre
Graves Accro

Vendredi 4 novembre
Activités manuelles & sportives

Soirée jeux de société au Point jeunes
le 4 novembre à partir de 20h00

Pour les journées au centre de loisirs :
Prévoir un sac à dos avec une gourde.

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : Alsh **6/9 ans**
Prénom de l'enfant :

24/10 25/10 26/10 27/10 28/10
 31/10 2/11 3/11 4/11

Inscription : Trois journées au minimum par semaine
Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.
Les absences ne sont pas remboursées.
Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur
présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

**En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités
figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:**

.....

*En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles
recueillies au sein de ce formulaire.
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de
Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.
Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.
Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de
rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la
commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).*

Signature :

les 10/12 ans

Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Lundi 24 octobre :
Activités manuelles & sportives

Mardi 25 octobre :
Tournoi Jeux en bois

Mercredi 26 octobre
Activités manuelles & sportives

Jeudi 27 octobre
Bowling

Vendredi 28 octobre
Journée Halloween

Lundi 31 octobre :
Activités manuelles & sportives

Mardi 1 novembre :
FERIE

Mercredi 2 novembre
Activités manuelles & sportives

Jeudi 3 novembre
Graves Accro

Vendredi 4 novembre
Activités manuelles & sportives

Nom de l'enfant : Alsh **10/12 ans**
Prénom de l'enfant :

24/10 25/10 26/10 27/10 28/10

31/10 2/11 3/11 4/11

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès du directeur de l'Alsh.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Signature :

Pour les journées au centre de loisirs :

Prévoir un sac à dos avec une gourde

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

La participation financière des familles pour l'accueil des enfants a été calculée sur la base du quotient familial :

- **4,16 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 0 à 500 €
- **6,24 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 501 à 700 €
- **8,32 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 701 à 1 000 €
- **10,40 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 1 001 à 1 300 €
- **13,52 € la journée** (hors garderie) pour un quotient supérieur à 1 300 €

Pour la garderie, prix forfaitaire :

7 h 30 - 9 h : 1,59 €
17 h - 18 h 30 : 1,59 €

Des tarifs forfaitaires sont appliqués :

- 18 € pour les enfants scolarisés à Beautiran ou Ayguemorte-les-Graves mais dont les familles résident hors de ces communes
- 30 € pour les familles qui résident hors Beautiran et Ayguemorte, et dont les enfants ne sont scolarisés ni à Beautiran ni à Ayguemorte

Pour tout renseignement, contacter la mairie : 05.56.67.06.15 ou 06.35.17.03.59 (Christophe Léon) ou par courriel : alsh@mairie-beautiran.fr

**AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS
SANS DOSSIER COMPLET ET LE BULLETIN
D'INSCRIPTION REMPLI
REMIS AU BUREAU DE LA MAIRIE DE BEAUTIRAN
OU PAR MAIL**

Date limite d'inscription : le 17 octobre

Attention places limitées